



Ville de SAINT-CYPRIEN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SEANCE DU 28 FEVRIER 2024 A 9H30 – SALLE ESCARO (Rdc) - MAIRIE

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 Décembre 2023

Affaire n°1 : Installation d'un nouveau membre au conseil d'administration du CCAS

Affaire n°2 : Désignation d'un représentant du CNAS

Affaire n°3 : Approbation des tarifs 2024 de l'aide à domicile

Affaire n°4 : Approbation des tarifs 2024 des loyers de la résidence autonomie François Desnoyer

Affaire n°5 : Suppression de la régie « services ménagers et aide à domicile »

Affaire n°6 : Adoption du Règlement Financier et Budgétaire du CCAS

Affaire n°7 : Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Affaire n°8 : Encaissement d'un don

Affaire n°9 : Convention d'attribution d'une subvention dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement (PAI) 2023 pour les résidences autonomie.

Affaire n°10 : Participation au financement de la protection sociale complémentaire (part santé) – Augmentation de la prise en charge du personnel du CCAS.

Affaire n°11 : Adoption du régime des autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux et autres événements de la vie courante

Affaire n°12 : Approbation de la convention de mise à disposition de personnel du CCAS à la régie du port

Affaire n°13 : Compte rendu des décisions